

N°678—Année 2024

Le 02 Mai 2024



FLESSELLES

Clé de Contact

231, rue de la Vigne

☎ 03.22.93.74.67 - 📠 : 03.22.93.67.32

Pour nous écrire :
✉ mairie.flesselles@nordnet.fr

Pour visiter notre site internet :
🌐 www.mairieflesselles.fr

Cérémonie du 8 mai

11 h 00

Appel de la population par sonneries de cloches.
Rassemblement devant la Salle des Fêtes du Conseil Municipal, des Déportés, des Anciens Combattants, de l'Harmonie de Flesselles, des Enseignants, des parents d'élèves, des Enfants des Ecoles et de la Population.

11 h 15

Marche funèbre avec l'Harmonie de Flesselles
Lecture du manifeste du Bureau National des Anciens Combattants.

Dépôt de gerbes. Appel aux Morts.

Minute de silence.

Hymne National

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert aux participants,

à la Salle Polyvalente de l'école G. Brassens



Sommaire :

- Page 2 : Le civisme
- Page 3 : Réderie 2024
- Page 4 à 5 : Conseil Municipal du 12 avril / Horaires déchetterie
- Page 6 à 7 : Bibliothèque
- Page 8 à 10 : Associations
- Page 11 : Petites annonces & divers / Menus de cantine
- Page 12 : Permanences des élus

Repas du 8 mai

Le Maire, le Conseil Municipal seront heureux d'accueillir les aînés de la commune ayant répondu à l'invitation au repas

du mercredi 8 mai 2024 à partir de 12h30
à la salle des fêtes

(en cas d'indisponibilité prévenir la mairie au 0322937467)

Prochaine parution de la clé de contact le jeudi 16 mai 2024

LE CIVISME



* **L'extérieur n'est pas une poubelle** ! Il est interdit d'effectuer des dépôts de quelle nature que ce soit sur la voie publique.

Je ne jette pas les excès de pub... je ne jette pas les papiers de bonbons, gâteaux, les mouchoirs en papier, les bouteilles en plastic, canettes, papiers, cartons... Si un papier s'égare, je peux le ramasser.

Je ramasse les déjections de mon chien !

Tous les jours chacun de nos gestes comptent pour OUI à un environnement propre



* **BRUITS : Arrêté Préfectoral du 20 juin 2005**

Il est interdit de jour comme de nuit, tous bruits causés sans nécessité ou dû à un défaut de précaution susceptible de porter atteinte à la santé et à la tranquillité du voisinage.

Il ne doit pas être émis de bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif ou répétitif tels que : - aboiement, cris et chants **de toute nature...**

- emploi de dispositifs de diffusion sonore...

Les activités de jardinage, bricolage (motoculteurs, tondeuses, tronçonneuses...) sont réglementées pour faire assurer la tranquillité publique.

Elles ne peuvent être effectuées que :

- **du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30**
- **Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00**
- **Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00**

HAIES, TROTTOIRS et BORDURES :

Les haies, branches d'arbres et racines qui débordent sur les trottoirs ou voie publique doivent être coupées à l'aplomb des limites de propriété.

L'entretien des trottoirs, des fils d'eau contigus aux habitations, incombe aux propriétaires et aux locataires riverains. Les trottoirs et caniveaux doivent être maintenus en bon état de propreté et libres de tout dépôt ou détritrus.

FEUX DE JARDIN : Ne jouez pas avec le feu, le brûlage de tout déchet vert dans son jardin étant interdit, pensez à les composter.

REDERIE

REDERIE

La réservation des emplacements se fera au chalet
du marché selon le planning suivant :



Pour les riverains,

*c'est-à-dire les habitants de la Place des Déportés, de
la rue de l'Eglise et de la Place Septime Houbron :*

le mercredi 29 mai de 17h à 19h
et le samedi 1er juin de 10h à 12h

Pour les Flessellois :

le mercredi 5 juin de 17h à 19h
et le samedi 8 juin de 10h à 12h

Pour tous :

le mercredi 12 juin de 17h à 19h
et le samedi 15 juin de 10h à 12h

BUVETTE ET PETITE
RESTAURATION.

Dimanche
7 juillet
de 8h à 18h.
au profit du CCAS



CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2024

Par suite d'une convocation en date du 28 Mars 2024, les membres composant le conseil municipal de la commune de FLESSELLES se sont réunis en date du vendredi 12 Avril 2024 à 20 heures, sous la présidence de Mr LOUETTE Jocelyn, Maire.

Membres présents : BONNARD Solange, CHERIFI Alice, DELECLUSE Nathalie, LOUETTE Jocelyn, MARTINVAL Claude, MARSILLE Séverine ROZMIAREK Sylvie MOREL Claude, MOREL-LOUNIS Louisa, NOGENT Roland, PECOURT Isabelle, PERRET Eric, PHILIPPON Jeannine, TOUPART Patrice, Conseillers municipaux et, LEU Eric, conseiller municipal suppléant, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Membres absents excusés : DUBREUCQ Ludovic, DUGAVE Estelle, GUIBON Eric, HUL Sovankiri, et SEGURA FARO Véronique,
Madame SEGURA FARO Véronique a donné pouvoir à Monsieur Claude MARTINAL
Madame Estelle DUGAVE a donné pouvoir à Madame Sylvie ROZMIAREK

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le conseil municipal a désigné M. MARTINVAL Claude pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 02 Février 2024 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur THUILLIER Fabrice, Président du Tennis Club FLESSELLES – RAINNEVILLE présente un projet de courts supplémentaires au vu du nombre d'adhérents en progression.

ORDRE DU JOUR :

- ♦ 1- Examen et vote du compte de gestion 2023 des Locaux commerciaux : Délibération n° 5/2024 - Adopté à l'unanimité.
- ♦ 2- Vote du Compte Administratif 2023 des Locaux Commerciaux : Délibération n° 6/2024 – 15 voix pour. Monsieur le Maire est sorti au moment du vote.
- ♦ 3- Affectation des résultats 2023 du budget des locaux commerciaux : Délibération n° 7/2024 - Adopté à l'unanimité.
- ♦ Vote du Budget Primitif 2024 des Locaux Commerciaux : Délibération n° 8/2024 – Adopté à l'unanimité.
- ♦ 4- Examen et vote du Compte de gestion 2023 du Budget Communal : Délibération n° 9/2024 - Adopté à l'unanimité
- ♦ 5- Vote du Compte Administratif 2023 du Budget Communal : Délibération n° 10/2024 – 15 Voix Pour – Monsieur le Maire est sorti au moment du vote .
- ♦ 6- Vote du Budget Primitif 2024 communal : Délibération n° 11/2024 - Adopté à l'unanimité.

.../...

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2024

- 7- Vote du Budget Primitif 2024 communal : Délibération n° 11/2024 - Adopté à l'unanimité
- 8- Vote du taux des taxes locales pour l'exercice 2024 : Délibération n° 13/2024 - Adopté à l'unanimité
- Mission de Maîtrise d'œuvre pour les aménagements de sécurisation de la commune : Délibération n° 14/2024 - Adopté à l'unanimité.
- 9- Convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Somme : Délibération n° 15/2024 - Adopté à l'unanimité.
- 10- Délibération portant modification des emplois et des effectifs suite avancement de grade – Nouveau tableau des effectifs : Délibération n° 16/2024 - Adopté à l'unanimité.
- 11 -Acquisition à l'euro symbolique d'un bien immobilier non bâti, cadastré section AD n° 213 : Délibération n° 17/2024 - Adopté à l'unanimité.
- 12—Travaux à la salle polyvalente – demande de subvention au Département : Délibération n° 18/2024 - Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire

Compte tenu de la réception
en préfecture le 17/04/2024
et de la publication le 17/04/2024

Fait à Flesselles, le 17 Avril 2024
Le Maire,
Jocelyn LOUETTE

Déchèterie de Flesselles

Horaires d'été (du 01/04 au 30/09) :

Mardi et mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h45

Jeudi : 14h - 17h45

Vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h45

Samedi : 9h - 17h45



Quand la bibliothèque s'anime ...

Horaires d'ouverture en Mai



Jeudi 2 Mai 14h30 à 17h
Samedi 4 Mai de 9h à 12h30
Mardi 7 Mai de 9h30 à 12h
Mercredi 8 Mai Fermé
Jeudi 9 Mai Fermé
Samedi 11 Mai Fermé



Reprise des horaires habituels à partir du 14 Mai.

Mercredi 22 Mai à 14h

Atelier créatif spécial « Fête des mères »
A partir de 6 ans, sur inscription!

Mercredi 29 Mai à 10h30

Spectacle « Motordu à l'école »
proposé par la Comédie de Picardie, à partir de 6 ans



biblio-flesselles@nordnet.fr



09 88 18 75 33

Bibliothèque de Flesselles

Le Mercredi 29 Mai à 10h30

ARTISTE ASSOCIÉE
CRÉATION
COMÉDIE DE PICARDIE

SPECTACLE
JEUNE PUBLIC
À PARTIR DE 6 ANS

ECOLE
Publique

GRAMMIRE
ALPHABETIQUE

Abbé	cédez	ceufs	et feu
j'ai	agi	elle	dime
l'énome	pré	cuit	hier
et resté	duvé	doux bleu	vert
glisse	dix grecs	zèbres!	

MOTORDU À L'ÉCOLE

De : Pef
Conception et mise en scène : Audrey Bonnefoy
Avec : Pierre-François Doireau et Pearl Manifold
Scénographie, objets et graphisme : Mathilde Bennett
Costumes : Lisa Leonadi

Production : Des petits pas dans les grands
Coproduction : Comédie de Picardie

Spectacle gratuit proposé par la Bibliothèque départementale dans le cadre du conventionnement entre le Conseil départemental de la Somme et la Comédie de Picardie.

Création graphique : comédie de picardie - Photo : Mary Catherine Doherty

COMÉDIE DE PICARDIE THÉÂTRE EN RÉGION
WWW.COMDEPIC.COM



Organisé par le **FRTC**



DIMANCHE 05 MAI

salle des fêtes de Flesselles

Loto

Gros lot : 500 €

lots et
bons d'achat



**BUVETTE ET
RESTAURATION
SUR PLACE**

1,50€ le carton
15€ les 12 cartons

Ouverture des portes : 11h
Début des jeux : 14h

réservation auprès de Catherine
06 18 70 28 86

rue verte - 80260 Flesselles

ASSOCIATIONS



La Pétanque Flesselloise

Organise au boulodrome
son troisième concours de pétanque en doublette

Le samedi 18 mai 2024

Inscriptions à partir de **13h30** et jet du but à **14h**.

10 € la doublette

Venez nombreux pour ce moment
de détente et de bonne humeur...



Les Amis des Arts de la Somme

Les Amis des Arts
de la Somme

113ème Salon
du 30 mai au 2 juin 2024

Peinture Sculpture
Photo Mosaïque

**Château de
Flesselles**

Entrée libre de 14 à 18 h
111, rue du Château 80260 Flesselles

15/17 rue de la Dodane 80000 Amiens - <https://lesamisdesarts-de-lasomme.com>

ASSOCIATIONS

RUGBY 5
à 5

RUGBY OLYMPIQUE DE FLESSELLES
STADE MUNICIPAL
229 RUE DE LA VIGNE



**EQUIPES
MIXTES**

RUGBY À TOUCHER
2€ PAR JOUEUR

**OUVERT
À TOUS !**

TOURNOI

ROFIX

SAMEDI
29 JUIN
DÈS 9H **2024**

THÈME
GAULOIS
DÉGUISEMENT
CONSEILLÉ

RESTAURATION
MIDI & SOIR
ANIMATIONS
CONCERT

PROGRAMME ET
INSCRIPTIONS



My Goodness
IRISH PUB

HUBERT
CALLEC

*Le Verger
d'Istanbul*



HD/ELEC



LOGIFIBR@
unibeton



somme
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

PROVIMO

ISAGRI

Allianz

PETITES ANNONCES



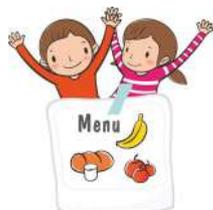
Jeune couple recherche terrain à Flesselles.

Surface 700 à 800 m²

Tél : 06 42 39 84 22

MENUS DE CANTINE

Du mardi 21 au vendredi 24 mai 2024



Mardi 21	Jeudi 23	Vendredi 24
Mortadelle	Hot dog (saucisse de volaille)	Crêpe à l'emmental
Blanquette de dinde	Frites	Pavé de colin d'Alaska sauce crème
Purée de pommes de terre et patate douce	Yaourt à boire arôme vanille	Riz
Dessert lacté flan saveur vanille nappé caramel	Donut's sucré	Fromage frais sucré aux fruits petit filou
Fruit de saison		Pointe de brie

Du lundi 27 au vendredi 31 mai 2024

Lundi 27	Mardi 28	Jeudi 30	Vendredi 31
Coquillettes sauce cocktail (mayonnaise, tomate, paprika)	Pomme de terre à l'huile	Salade de blé, tomate, œuf, vinaigrette	Tartinade à l'avocat
Œufs durs sauce mornay	Cassolette dieppoise (dés de poisson)	Sauté de veau sauce jus	Aiguillettes de poulet sauce coco et épices
Chou fleur	Tortis (blé)	Jardinière de légumes (carottes, petits pois, navets, haricots)	Boulettes de lentilles jaune sauce coco épices
Fromage frais sucré au lait entier	Tomme noire	Fromage fondu au fromage de chèvre et de vache	Riz
Fruit de saison	Mousse chocolat au lait	Purée de pomme/ fraise	Fromage blanc aromatisé danonino
			Cake chocolat coco

LES PERMANENCES

Les permanences des Elu(e)s se feront
UNIQUEMENT sur rendez-vous



MAIRIE DE FLESSELLES – 03.22.93.74.67 — Responsable de publication : Nathalie SUEUR

Vous pouvez envoyer vos annonces ou commentaires par Internet : mairie.flesselles@nordnet.fr ou secretariat-mairieflesselles@nordnet.fr ou les déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie

Conditions pour la parution des annonces :

Les annonces doivent être déposées au plus tard le **jeudi soir (à 17h00) pour la clé de contact de la semaine suivante**. Les annonces sont exclusivement réservées aux habitants de FLESSELLES. Les annonces doivent être claires et lisibles. Au dos de chaque annonce doivent figurer obligatoirement les coordonnées de l'annonceur.

Si votre annonce n'est pas conforme à ces conditions, elle ne sera pas publiée.